

Biodiversité : favoriser les auxiliaires en viticulture

Formation labellisée ecophyto

Objectifs

Mettre en place des diagnostics écologiques des infrastructures Agro Ecologique et s'initier à la biologie des auxiliaires agricoles. Optimiser les pratiques agricoles pour favoriser l'implantation d'auxiliaires agricoles

Enjeux

Parmi l'ensemble des secteurs d'activité, l'agriculture entretient des relations étroites avec la biodiversité, dont elle peut bénéficier, qu'elle peut modifier, et qu'elle peut contribuer à maintenir. L'activité agricole implique généralement d'orienter et contrôler les parcelles qu'elle exploite. L'agriculture est susceptible d'avoir des effets bénéfiques sur la biodiversité à différentes échelles et différents niveaux d'organisation. Les bénéfices pour l'agriculture du maintien de la biodiversité peuvent être nombreux, pour la production agricole au sens large, via les "services écosystémiques" rendus au sein des espaces agricoles. Dans le contexte actuel de recherche de solutions alternatives aux produits phytosanitaires et de développement de l'agriculture biologique, une meilleure connaissance des auxiliaires des cultures et des services qu'ils rendent est indispensable. Les auxiliaires agricoles sont multiples et jouent un rôle de régulateur important dans les écosystèmes.

Contenu

Deux journées avec des interventions en salle et observations de terrain.

- Détermination des infrastructures agro écologiques. Biodiversité associée effet neutre, négative et positive, définitions de prédateurs, corridor écologique, paysage)

- Présentation des grands groupes d'IAE :

 - o diagnostic de la structure arborée

 - o diagnostic de la structure enherbée

 - o diagnostic et analyse des autres structures

- Echelle de valeur simplifiée en bio indicateur de l'état écologique des infrastructures agro écologiques et lien dans le paysage.

- Mise en place d'un diagnostic des IAE par photo aérienne.

- Notion d'écologie et de biologie des grands types d'auxiliaires agricoles.

- Les auxiliaires sur l'IAE en fonction de leurs stades de développement et de la saison

Gestion et aménagement qui peuvent être mis en place pour les favoriser
Cas pratique de fabrication de gîtes à auxiliaires, abri à chiroptères, gîte aux demoiselles aux yeux d'or, hôtel à reptiles, kit de montage pour montrer la simplicité de ces abris

Plan de mise en place d'une mare méditerranéenne.

- Influences des pratiques agricoles sur les auxiliaires en fonction du stade de développement des auxiliaires.

Gestion différencier des IAE. Aménagement possible en fonction des auxiliaires que l'on souhaite accueillir.

Dates, lieux et intervenants

08 déc 2020

09:00 - 17:00 (7hrs)

Mas de Saporta

34000 Lattes

Intervenant : Rodolphe Majurel, écologue et formateur

Formatrice : Karen Poirot, animatrice technique viticulture au Civam bio 34.

09 déc 2020

09:00 - 17:00 (7hrs)

Mas de saporta

34000 Lattes

Intervenant : Rodolphe Majurel, écologue et formateur

Formatrice : Karen Poirot, animatrice technique viticulture au Civam bio 34.

Financier(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prénom _____

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 08/12/2020

Tarifs

Adhérent 434€

Non adhérent 434€

Non agricole 434€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

Gratuit éligibles VIVEA, autres fonds de formation, nous contacter.

Plus de renseignements

Céline Mendes

celine.mendes@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :

91340782734

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès :

Adresse : _____

--

Code postal : _____

Commune _____

--

Courriel _____

Téléphone _____

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : __

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))